COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *COIL*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Drukpersstraat* N°: *4* Boîte:

Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*

Adresse Internet[1]:

Adresse e-mail[1]:

Numéro d'entreprise *0448.204.633*

DATE *18 / 11 / 2013* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

[X] les COMPTES ANNUELS en EUR approuvés par l'assemblée générale du *01 / 06 / 2022*

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2021* au *31 / 12 / 2021*

l'exercice précédent des comptes annuels du *01 / 01 / 2020* au *31 / 12 / 2020*

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** ~~ne sont pas~~[2] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *64* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.12, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

1 Mention facultative.

2 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Finance & Management International
N°: 0466.829.326
Industriezone 7, 3400 Landen, Belgique

Administrateur délégué
01/06/2016 - 01/06/2022

Représenté(es) par:

Timothy Hutton
419 M7, Namprae, Hang Dong, 50230 Chiang Mai, Thaïlande

James Clarke
Baytree House, Parkfield Road 0, WA16NP Knutsford, Royaume-Uni

Président du Conseil d'Administration
03/06/2020 - 03/06/2026

Patrick Chassagne
Rue d'Anjou 18bis, 75008 Parijs, France

Administrateur
01/06/2016 - 01/06/2022

Tom Frost
Oaklands Park 27, OL4 4JY Oldham, Royaume-Uni

Administrateur
06/06/2018 - 05/06/2024

Mazars Bedrijfsrevisoren BV
N°: 0428.837.889
Berchemstadionstraat 78, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique
N° de membre: B00021

Commissaire
03/06/2020 - 05/06/2024

Représenté(es) par:

Anton Nuttens
(Commissaire)
Sint Willebrorduslaan 30, 2970 Schilde, Belgique
N° de membre: A01892

N°	*0448.204.633*	C-cap 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~sont~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	*16.586.856,16*	*19.380.471,58*
Immobilisations incorporelles	6.2	21	.....	*11.464,40*
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	*7.862.587,05*	*8.969.800,97*
Terrains et constructions		22	*1.027.971,47*	*1.101.035,67*
Installations, machines et outillage		23	*6.720.241,49*	*7.560.827,20*
Mobilier et matériel roulant		24	*45.544,09*	*79.744,59*
Location-financement et droits similaires		25	.....	*228.193,51*
Autres immobilisations corporelles		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	*68.830,00*	.....
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	*8.724.269,11*	*10.399.206,21*
Entreprises liées	6.15	280/1	*8.686.155,41*	*10.362.912,51*
Participations		280	*3.435.000,00*	*3.435.000,00*
Créances		281	*5.251.155,41*	*6.927.912,51*
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	.....	.....
Participations		282	.....	.....
Créances		283	.....	.....
Autres immobilisations financières		284/8	*38.113,70*	*36.293,70*
Actions et parts		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	*38.113,70*	*36.293,70*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	*8.093.507,56*	*6.660.071,61*
Créances à plus d'un an		29	.....	.....
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	.....	.....
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	*1.901.080,55*	*2.577.717,22*
Stocks		30/36	*1.901.080,55*	*2.577.717,22*
Approvisionnements		30/31	*1.461.670,58*	*1.491.441,36*
En-cours de fabrication		32	.....	.....
Produits finis		33	*439.409,97*	*1.086.275,86*
Marchandises		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente		35	.....	.....
Acomptes versés		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
Créances à un an au plus		40/41	*4.069.957,90*	*3.349.876,27*
Créances commerciales		40	*3.555.371,22*	*2.565.051,66*
Autres créances		41	*514.586,68*	*784.824,61*
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	*5.156,35*	*5.678,36*
Actions propres		50	*3.312,00*	*3.363,50*
Autres placements		51/53	*1.844,35*	*2.314,86*
Valeurs disponibles		54/58	*2.041.946,42*	*663.750,81*
Comptes de régularisation	6.6	490/1	*75.366,34*	*63.048,95*
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	*24.680.363,72*	*26.040.543,19*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	*18.137.749,64*	*15.949.573,54*
Apport	6.7.1	10/11	*13.899.452,96*	*13.899.452,96*
Capital		10	*7.541.124,87*	*7.541.124,87*
Capital souscrit		100	*7.541.124,87*	*7.541.124,87*
Capital non appelé [4]		101	.....	.....
En dehors du capital		11	*6.358.328,09*	*6.358.328,09*
Primes d'émission		1100/10	*6.358.328,09*	*6.358.328,09*
Autres		1100/19	.....	.....
Plus-values de réévaluation		12	.....	.....
Réserves		13	*854.112,49*	*854.112,49*
Réserves indisponibles		130/1	*854.112,49*	*854.112,49*
Réserve légale		130	*754.112,49*	*754.112,49*
Réserves statutairement indisponibles		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres		1312	*100.000,00*	*100.000,00*
Soutien financier		1313	.....	.....
Autres		1319	.....	.....
Réserves immunisées		132	.....	.....
Réserves disponibles		133	.....	.....
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	*3.384.184,19*	*1.196.008,09*
Subsides en capital		15	.....	.....
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [5]		19	.....	.....
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	*246.625,94*	*334.438,24*
Provisions pour risques et charges		160/5	*246.625,94*	*334.438,24*
Pensions et obligations similaires		160	*2.893,44*	*6.689,43*
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges	6.8	164/5	*243.732,50*	*327.748,81*
Impôts différés		168	.....	.....

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	*6.295.988,14*	*9.756.531,41*
Dettes à plus d'un an	6.9	17	*681.563,03*	*1.180.524,56*
Dettes financières		170/4	*681.563,03*	*1.180.524,56*
Emprunts subordonnés		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	*15.973,71*	*15.973,76*
Etablissements de crédit		173	*665.589,32*	*1.164.550,80*
Autres emprunts		174	.....	.....
Dettes commerciales		175	.....	.....
Fournisseurs		1750	.....	.....
Effets à payer		1751	.....	.....
Acomptes sur commandes		176	.....	.....
Autres dettes		178/9	.....	.....
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	*5.614.425,11*	*8.576.006,85*
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	*498.955,69*	*1.417.325,80*
Dettes financières		43	*1.134.844,54*	*2.432.191,33*
Etablissements de crédit		430/8	*1.134.844,54*	*2.432.191,33*
Autres emprunts		439	.....	.....
Dettes commerciales		44	*2.281.833,16*	*2.737.416,88*
Fournisseurs		440/4	*2.281.833,16*	*2.737.416,88*
Effets à payer		441	.....	.....
Acomptes sur commandes		46	*862.860,64*	*1.151.588,64*
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	*835.931,08*	*757.484,20*
Impôts		450/3	*107.481,77*	*109.257,56*
Rémunérations et charges sociales		454/9	*728.449,31*	*648.226,64*
Autres dettes		47/48	.....	*80.000,00*
Comptes de régularisation	6.9	492/3	.....	.....
TOTAL DU PASSIF		10/49	*24.680.363,72*	*26.040.543,19*

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	*25.549.472,94*	*23.504.058,61*
Chiffre d'affaires	6.10	70	*25.038.912,72*	*23.180.653,30*
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation	6.10	74	*510.560,22*	*323.405,31*
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	.....	.....
Coût des ventes et des prestations		60/66A	*23.498.810,15*	*26.740.108,62*
Approvisionnements et marchandises		60	*11.547.274,17*	*13.002.589,79*
Achats		600/8	*10.989.868,50*	*13.893.872,93*
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	*557.405,67*	*-891.283,14*
Services et biens divers		61	*6.576.540,02*	*8.130.492,30*
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	*3.657.917,08*	*3.570.867,34*
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	*1.485.092,71*	*1.617.158,60*
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	*100.465,01*	*-52.723,00*
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	.....	*327.748,81*
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	*131.521,16*	*143.974,78*
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	.....	.....
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	*2.050.662,79*	*-3.236.050,01*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	*375.042,52*	*429.581,02*
Produits financiers récurrents		75	*375.042,52*	*429.581,02*
Produits des immobilisations financières		750	*330.025,44*	*330.025,44*
Produits des actifs circulants		751	*40.473,19*	*77.081,23*
Autres produits financiers	6.11	752/9	*4.543,89*	*22.474,35*
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	.....	.....
Charges financières		65/66B	*125.347,37*	*213.164,51*
Charges financières récurrentes	6.11	65	*125.347,37*	*213.164,51*
Charges des dettes		650	*120.443,05*	*209.222,19*
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	.....	.....
Autres charges financières		652/9	*4.904,32*	*3.942,32*
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	*2.300.357,94*	*-3.019.633,50*
Prélèvement sur les impôts différés		780	.....	.....
Transfert aux impôts différés		680	.....	.....
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	*112.181,84*	*2.382,00*
Impôts		670/3	*112.181,84*	*2.382,00*
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	*2.188.176,10*	*-3.022.015,50*
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	.....	.....
Transfert aux réserves immunisées		689	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	*2.188.176,10*	*-3.022.015,50*

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	*3.384.184,19*	*1.196.008,09*
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	*2.188.176,10*	*-3.022.015,50*
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	*1.196.008,09*	*4.218.023,59*
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	*3.384.184,19*	*1.196.008,09*
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*618.299,79*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	*618.299,79*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*618.299,79*
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	*618.299,79*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	1.460.633,68
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.460.633,68	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	1.449.169,28
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	11.464,40	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.460.633,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	29.173.101,75	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
Mutations de l'exercice			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	29.173.101,75	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.281.919,56
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	5.580,03	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	6.287.499,59	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	361.924,56
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	361.924,56	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.542.808,45
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	78.644,23	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	5.621.452,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.027.971,47	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*29.693.186,84*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	*292.004,36*	
Cessions et désaffectations	8172	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	*29.985.191,20*	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*4.939.278,48*
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	.....	
Acquises de tiers	8222	.....	
Annulées	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	*4.939.278,48*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	*xxxxxxxxxxxxxx*	*27.071.638,12*
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	*1.132.590,07*	
Repris	8282	.....	
Acquis de tiers	8292	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	*28.204.228,19*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	*6.720.241,49*	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	840.172,71
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	840.172,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	760.428,12
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	34.200,50	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	794.628,62	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	45.544,09	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	1.597.354,87	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.369.161,36
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	228.193,51	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	1.597.354,87	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	68.830,00	
Cessions et désaffectations	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	68.830,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	.....	
Acquises de tiers	8226	.....	
Annulées	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	.....	
Repris	8286	.....	
Acquis de tiers	8296	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	.....	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	68.830,00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.435.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.435.000,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	3.435.000,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.927.912,51
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	1.676.757,10	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	5.251.155,41	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	36.293,70
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.820,00	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	38.113,70	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
Coil GmbH *DE227297360* *Entreprise étrangère* *Claude-Breda-Strasse 1, 06406* *Bernburg, Allemagne*	*parts de capital*	*100*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*8.927.219,82*	*19.362,05*

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	*1.844,35*	*2.314,86*
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	*1.844,35*	*2.314,86*
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Fournisseurs	*36.026,07*
Assurances	*5.626,08*
Subsides	*10.000,00*
Intérêts	*23.714,19*

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*7.541.124,87*
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	*7.541.124,87*	

	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
actions		*7.541.124,87*	*2.792.387*
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Actions nominatives	8702	*xxxxxxxxxxxxxx*	*990.165*
Actions dématérialisées	8703	*xxxxxxxxxxxxxx*	*1.802.222*

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	.....	*xxxxxxxxxxxxxx*
Capital appelé, non versé	8712	*xxxxxxxxxxxxxx*	.....
Actionnaires redevables de libération			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	*1.080,24*
Nombre d'actions correspondantes	8722	*400*
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	.....
Nombre d'actions correspondantes	8732	.....
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....
Montant du capital à souscrire	8741	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	.....
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	.....
Montant du capital à souscrire	8746	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	.....
Capital autorisé non souscrit	8751	.....

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	.....
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	.....
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	.....
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	.....

	Exercice
Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

COIL SHAREHOLDING

	Number	% Total	
TH			
Finance & Management International N.V.	972.993	34,8%	Dematerialised
Total TH	**972.993**	**34,8%**	
JC			
EMC Cheshire	131.296	4,7%	Registered
EMC (Properties) Limited	823.218	29,5%	Registered
James Clarke	35.650	1,3%	Registered
Total JC	**990.164**	**35,5%**	
TOTAL	**1.963.157**	**70,3%**	
Jean Schroyen	15.000	0,5%	Dematerialised
Laurant Maes	1	0,0%	Registered
Free Float	**814.229**	**29,2%**	Dematerialised
TOTAL	**829.230**	**29,7%**	
Total Ordinary Shares	**2.792.387**	**100,0%**	

TOTAL REGISTERED	**990.165**
TOTAL DEMATERIALISED	**1.802.222**
	2.792.387

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	*498.955,69*
Emprunts subordonnés	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	.....
Etablissements de crédit	8841	*498.955,69*
Autres emprunts	8851	.....
Dettes commerciales	8861	.....
Fournisseurs	8871	.....
Effets à payer	8881	.....
Acomptes sur commandes	8891	.....
Autres dettes	8901	.....
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	*498.955,69*
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	*681.563,03*
Emprunts subordonnés	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	*15.973,71*
Etablissements de crédit	8842	*665.589,32*
Autres emprunts	8852	.....
Dettes commerciales	8862	.....
Fournisseurs	8872	.....
Effets à payer	8882	.....
Acomptes sur commandes	8892	.....
Autres dettes	8902	.....
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	*681.563,03*
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	.....
Emprunts subordonnés	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	.....
Etablissements de crédit	8843	.....
Autres emprunts	8853	.....
Dettes commerciales	8863	.....
Fournisseurs	8873	.....
Effets à payer	8883	.....
Acomptes sur commandes	8893	.....
Autres dettes	8903	.....
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	.....

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	*2.315.363,26*
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	*15.973,71*
Etablissements de crédit	8962	*2.299.389,55*
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	*2.315.363,26*

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 179 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 179 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	.....	.....
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	*58*	*59*
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*57,1*	*58,1*
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	*76.547*	*73.447*
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*2.594.342,82*	*2.524.626,83*
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*722.622,93*	*714.206,99*
Primes patronales pour assurances extralégales	622	*19.150,26*	*42.406,80*
Autres frais de personnel .....(+)/(-)	623	*321.801,07*	*289.626,72*
Pensions de retraite et de survie	624	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	.....	.....
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	*119.231,00*	.....
Reprises	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées	9112	.....	.....
Reprises	9113	*18.765,99*	*52.723,00*
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	.....	*327.748,81*
Utilisations et reprises	9116	.....	.....
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*131.521,16*	*143.974,78*
Autres	641/8	.....	.....
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	*0,4*	*0,2*
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	*733*	*325*
Frais pour la société	617	*23.531,11*	*11.095,09*

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	.....	.....
Subsides en intérêts	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	*4.543,89*	*22.474,35*
Autres			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	.....	.....
Intérêts portés à l'actif	6502	.....	.....
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	.....	.....
Reprises	6511	.....	.....
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653	.....	.....
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560	.....	.....
Utilisations et reprises	6561	.....	.....
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	*4.904,32*	*3.942,32*
Ecarts de conversion de devises	655	.....	.....
Autres			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	*110.312,00*
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	*110.312,00*
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	.....
Suppléments d'impôts estimés	9137	.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	*1.869,84*
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	*1.869,84*
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	.....
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	*9.136.702,62*
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	*9.136.702,62*
Autres latences actives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
Latences passives	9144	.....
Ventilation des latences passives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	*3.582.385,28*	*4.223.795,73*
Par la société	9146	*1.560.038,30*	*1.044.062,06*
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	*637.086,94*	*590.404,12*
Précompte mobilier	9148	.....	.....

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	*1.027.971,47*
Montant de l'inscription	91621	*6.861.498,66*
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	*6.403.200,00*
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	*6.893.933,37*
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.
Le coût du plan de pension de type prestations définies, lequel ne concerne que quelques employés, est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des employés participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaires. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obligations relatives aux pensions.
Les contributions aux plans de pension sont reconnues comme une dépense lorsque les employés concernés ont gagné droit à ces avantages.
Pour les régimes de retraite définis, le coût des prestations est déterminé en utilisant la méthode " Projected Unit Credit Method ", avec des évaluations actuarielles effectuées à la fin de chaque période. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 pour cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation des avantages du régime de retraite du Groupe et la juste valeur des actifs du régime de retraite à la fin de l'année précédente sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste de vie professionnelle des employés qui y participent. Les charges liées aux services passés sont comptabilisées immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, et dans le cas contraire sont amorties de façon linéaire sur la durée moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.
L'obligation des avantages pour le régime de retraite reconnu dans le rapport financier représente la valeur actualisée de l'obligation de prestations définies, ajustée par les gains et pertes actuariels non comptabilisés ainsi que pour les coûts des services passés et par la réduction de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Tout actif résultant de ce calcul est limité aux pertes actuarielles non réalisées et aux coûts des services passés, plus la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions des cotisations futures du régime.
Les obligations de la Société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	.....
Bases et méthodes de cette estimation		
.....		
.....		
.....		
.....		

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN **A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	Exercice
Covenants	*1,00*
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	*8.686.155,41*	*10.362.912,51*
Participations	(280)	*3.435.000,00*	*3.435.000,00*
Créances subordonnées	9271	.....	.....
Autres créances	9281	*5.251.155,41*	*6.927.912,51*
Créances	9291	.....	.....
A plus d'un an	9301	.....	.....
A un an au plus	9311	.....	.....
Placements de trésorerie	9321	.....	.....
Actions	9331	.....	.....
Créances	9341	.....	.....
Dettes	9351	.....	.....
A plus d'un an	9361	.....	.....
A un an au plus	9371	.....	.....
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	*20.158.632,03*	*16.699.698,66*
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	.....	.....
Autres engagements financiers significatifs	9401	.....	.....
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	*330.025,44*	*330.025,44*
Produits des actifs circulants	9431	.....	.....
Autres produits financiers	9441	.....	.....
Charges des dettes	9461	.....	.....
Autres charges financières	9471	.....	.....
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	.....	.....
Moins-values réalisées	9491	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	*487.239,36*
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	.....
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	*1.696.026,00*
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	.....

	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	*35.803,50*
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	.....
Missions de conseils fiscaux	95062	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	.....
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	.....
Missions de conseils fiscaux	95082	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	.....

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RÈGLES D'ÉVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 29 Avril 2019 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouvaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Goodwill:
“La préoccupation principale de la Société est que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière de la Société, tel que posé par l’article 4.3. de la Directive 2013/34/EU et l’article 24 de l’Arrêté Royale du Code des Sociétés. La comptabilisation de l’acquisition de l’entreprise Italienne a été effectuée conformément à cette préoccupation.

Suite à l’application l’article 95 de l’Arrêté Royale du Code des Sociétés, un goodwill important est exprimé dans les comptes. Ce montant du goodwill est le résultat des motivations propres à Coil tel que l’intention d’éliminer la compétition et l’ambition de créer des avantages de synergie.”

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.
Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).
Bâtiments : 5% - 10% linéaire.
Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.
Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.
Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances :les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges
Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

" l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
" l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
" il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Voir page suivante

COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2021

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et des Associations (**CSA**) nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

1 EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTEE (ART. 3:6, § 1, 1° CSA)

1.1 Rapport d'activités - Evolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé

Faits marquants de l'exercice

Après un exercice 2020 fortement impacté par la crise mondiale liée à la pandémie du COVID-19, la Société a enregistré en 2021 une nette amélioration de ses performances dans un environnement encore affecté par les conséquences de la crise sanitaire.

La baisse de l'activité économique en 2020 a conduit à une accumulation d'épargne individuelle importante à travers le monde. Au quatrième trimestre 2020, le marché automobile a connu une reprise significative qui s'est propagée en 2021 à d'autres secteurs de la consommation, créant une poussée exceptionnelle de la demande que les industries n'ont pas pu suivre. En conséquence, il y a eu en 2021 une forte pression sur les ressources naturelles et la production dans le monde entier.

Pour la Société, malgré un prix très élevé de l'aluminium, la demande d'aluminium pré-anodisé de la part des distributeurs en Europe a dépassé l'offre, de sorte qu'à la fin de 2021, les distributeurs n'avaient pas reconstitué leurs niveaux de stocks pré-COVID. Les ventes de la Société ont été perturbées au cours de l'exercice par les longs délais de production d'aluminium de qualité anodique de la part des laminoirs européens du fait de la très forte demande rencontrée dans d'autres secteurs d'activité. Et les ventes à l'exportation de produits packagés vers l'Asie ont été rendues difficiles en raison de fermetures de frontières et des longs délais de production aggravés par le manque de capacité dans la chaîne logistique et des coûts de livraison très élevés.

Dans ce contexte, les ventes de sous-traitance de la Société se sont redressées, en particulier sur la deuxième partie de l'année. Après une période de déstockage prolongée dans la chaîne de distribution en Europe, les ventes ont été encouragées à partir du deuxième trimestre par la reprise continue de la demande sur les marchés finaux de la construction et de l'architecture, qui a été toutefois freiné par l'allongement des délais de production des laminoirs européens.

Les ventes packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, ont diminué du fait d'une base de comparaison élevée, amplifiée par la contraction des marchés asiatiques. La moindre disponibilité du métal et les longs délais dans la chaîne logistique internationale ont rendu physiquement difficile le développement commercial de la Société sur ces marchés à très fort potentiel. Ce retrait conjoncturel a été partiellement compensé en 2021 par une reprise solide des ventes en Europe.

L'évolution du mix-produit en faveur des offres de sous-traitance s'est accompagnée d'une amélioration significative de la marge brute de la Société compte tenu d'un niveau de marge beaucoup plus élevé dans les offres de sous-traitance que dans les offres packagées qui incluent le métal.

Sur le plan industriel, la Société a continué à optimiser ses coûts variables en s'appuyant sur une capacité de production rationnalisée. En Allemagne, la Société a focalisé ses opérations sur la ligne 6 à haut rendement, tout en maintenant la ligne 5 fermée depuis mars 2020. En Belgique, la Société a opéré avec les lignes 1 et 2, la ligne 3 étant en sommeil depuis 2019. De manière générale, la croissance des activités de sous-traitance et l'amélioration de la productivité ont eu une incidence favorable sur les opérations et la rentabilité de la Société.

1.2 Résultat de l'exercice

1.2.1 *Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice*

A.

En 2021, le chiffre d'affaires de la Société est en croissance de 8,1% par rapport à l'année dernière pour atteindre 25,1 M€.

Le chiffre d'affaires des services de sous-traitance (20,1 M€) a progressé de 24 % par rapport à 2020 pour représenter 79,8 % du chiffre d'affaires annuel 2021, contre 70,5 % l'année précédente. Les ventes de la Société ont repris le chemin de la croissance à partir du deuxième trimestre 2021 et sont demeurées vigoureuses tout au long du second semestre (+ 33,6 %).

Le chiffre d'affaires des offres packagées, qui comprennent le métal pré-anodisé directement fourni au client final, s'est établi à 5,1 M€, en baisse de 24 % par rapport à une base de comparaison élevée en 2020, qui incluait notamment d'importantes commandes livrées en Chine. Il a représenté 20,2 % du chiffre d'affaires annuel en 2021, contre 29,5 % l'année précédente.

Les charges opérationnelles ont été globalement maitrisées. La Société a optimisé sa capacité de production en Belgique et en Allemagne, ce qui a permis de réduire les coûts variables malgré l'inflation des coûts des matières premières et de l'énergie.

Le résultat opérationnel augmente de 5.287 K€ pour s'établir à un bénéfice d'exploitation de 2.051 K€, contre une perte de - 3.236 K€ en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par i) la hausse de la marge brute (+ 3.501 K€) en raison de la croissance des ventes et de l'évolution du mix-produit vers la sous-traitance, induisant un moindre poids du métal dans les ventes de la Société, ii) la diminution des services et biens divers (- 1.554 K€) du fait de la diminution des bonus aux administrateurs, à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière (-1 810 K€), iii) la diminution des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (-132 K€) et des provisions pour risques et charges (-327 K€) enregistrée en 2021. Cette augmentation est légèrement minorée, en sens négatif, par l'augmentation de la masse salariale (+ 87 K€) et la réduction de valeur des stocks (+ 153 K€).

Le résultat financier est positif à hauteur de 250 K€ en 2021. La diminution des charges financières est principalement due à la charge financière exceptionnelle relative à un financement court-terme (-75 K€) comptabilisée en 2020. Les produits financiers s'établissent à 375 K€.

La société a enregistré en 2021 une charge d'impôt de 113 K€ et détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables.

Le bénéfice de l'exercice est de 2 188 K€.

B.

Au niveau du **bilan**, les actifs immobilisés ont diminué de 2.794 K€ pour atteindre 16.587 K€ au 31 décembre 2021. Compte tenu de la situation économique, la société a reporté certains projets d'investissement. (investissements 511 K€ en 2020).

Les immobilisations financières incluent une créance de 5.251 K€ envers la filiale allemande et des participations de 3.435 K€. Une partie de cette créance, soit un montant de 4.150 K€, est subordonnée aux remboursements des emprunts contractés en Allemagne.

La valeur des stocks diminue de 677 K€ reflétant principalement la diminution des stocks de produits finis du fait de la livraison en janvier 2021 d'une importante commande de ventes packagées produite en 2020. Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser son risque sur le métal non traité.

Les créances commerciales ont augmenté de 990 K€, compte tenu de la croissance des ventes de services de sous-traitance au quatrième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020. Les autres créances ont diminué de 270 K€ et incluent le montant du compte courant de l'administrateur délégué (CEO) (487 K€). La trésorerie de la Société au 31 décembre 2021 s'établit à 2 042 K€, contre 664 K€ au 31 décembre 2020.

En 2021 la Société a remboursé des emprunts pour un montant de 2 167 K€ et a simultanément contracté d'autres emprunts pour un montant de 590 K€. Au 31 décembre 2021 les prêts bancaires s'élevaient à 2.315 K€ dont 1.634 K€ à court terme incluant 545 K€ reçus du mécanisme d'escompte de factures (Open Invoice Discounting) contre 1.682 K€ au 31 décembre 2020. La Société détient également une ligne de crédit de 1.000 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2021.

Le poste créditeurs était en baisse de 456 K€ pour atteindre 2.282 K€, notamment à la suite du paiement pour un montant de 905 K€ du solde des bonus approuvés par le conseil d'administration du 7 février 2020 et par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 juin 2020.

Les acomptes sur commandes incluent des paiements anticipés (863 K€) sur des projets ayant recours à des solutions packagées.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres s'établissaient à 18.138 K€ en augmentation de 2.188 K€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation tient principalement compte du résultat de l'exercice.

Les autres risques et charges (244 K€) incluent une provision pour indemnisation de qualité produit. (provision générale de 2% du chiffre d'affaires des offres packagées).

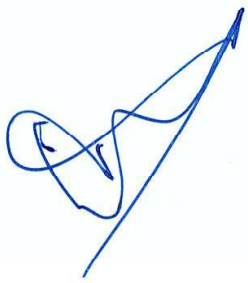

1.2.2 *Affectation du résultat de l'exercice*

Nous proposons d'affecter le gain de l'exercice à l'exercice suivant. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

1.2.3 *Principaux risques et incertitudes*

Risques industriels généraux

La Société est sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, le risque de défaillance des systèmes, la cybercriminalité, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

La Société ne s'estime pas indûment exposée à ces risques industriels généraux.
La Société est soumise, comme toutes les entreprises, à des risques communément définis comme de *force majeure*, dont tout ou partie peuvent ne pas être des risques assurables.

La Société opère ses activités dans le strict respect des normes de qualité ISO afin d'assurer une gestion rigoureuse tout au long de ses différents processus. Les performances de la Société sont régulièrement auditées.

Propriété intellectuelle

Dans le cadre d'une politique menée de longue date, la Société ne protège pas sa technologie d'anodisation en continu par des brevets en raison de la divulgation associée et des coûts potentiels associés à l'établissement et à la défense des brevets. Compte tenu de la concurrence internationale très limitée sur le marché de l'anodisation en continu au cours des 50 dernières années, la Société estime que sa stratégie est pleinement justifiée.

Risques industriels spécifiques

Les installations de production de la Société sont situées dans la région flamande de Belgique et en Allemagne avec certaines exigences environnementales les plus strictes au monde. Les activités de la Société sont soumises à des contrôles fréquents et la Société pratique une politique d'amélioration continue.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a déjà été confrontée à une fuite de produits chimiques. Les investigations de cette fuite ont démontré que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et de conclure que la Société n'a aucune action à entreprendre à la suite de cette étude. La Société a néanmoins investi en 2016/2017 dans l'installation d'une station de purification de l'eau.

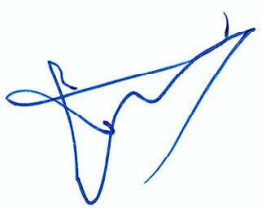

Risques énergétiques

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. Au moment de l'approbation des comptes 2021, les prix de l'électricité et du gaz se situent à des niveaux très élevés et sont très volatils. De plus, en raison de la forte dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz russe, les sanctions mises en place par l'Union européenne ou la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine pourraient affecter la continuité d'approvisionnement en gaz et en électricité de l'usine de production.

Compte tenu des objectifs fixés à l'échelle internationale pour sevrer l'industrie des énergies fossiles, la Société a l'intention d'atteindre la neutralité carbone d'ici 48 mois dans son usine en Allemagne grâce à une combinaison d'énergie solaire, éolienne et verte disponible sur le marché au comptant et à terme. Un plan pour le site de production en Belgique est en cours de développement.

Sous-traitance

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

Exposition indirecte au prix LME de l'aluminium

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash-flow et la rentabilité.

Exposition directe au prix LME de l'aluminium

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société doit fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats soient négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque évènement. Occasionnellement, la Société peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

Pénurie de métal de qualité anodisé sur le marché européen.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires.

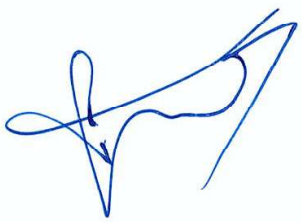

Risques financiers

Ceux-ci sont détaillés dans la note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Conclusion

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement du Groupe.

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (ART. 3:6, § 1, 2°, CSA)

Les comptes ont été arrêtés postérieurement au début du conflit Ukraine-Russie. La Russie a représenté environ 3,5 % des ventes en 2021 à travers des ventes de produits packagés. Les conséquences indirectes de ce conflit – et des sanctions associées – restent difficiles à évaluer.

Si pour l'instant la Société ne prévoit pas de pénurie d'aluminium, force est de constater qu'il existe de sérieux problèmes d'approvisionnement énergétique. Les prix du pétrole et du gaz ont grimpé à des niveaux record. La Société dépend de ces deux sources d'énergie pour sa production. En particulier, l'économie allemande est très dépendante des approvisionnements en gaz russe et un risque important de rupture d'approvisionnement qui pénalisera en premier lieu les clients industriels subsiste.

La Société est également sujette à des augmentations de prix sur l'ensemble de ses achats. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre entraînent une augmentation significative des coûts salariaux.

Le premier trimestre 2022 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2021. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6,6 M€, en croissance de 11,8 % par rapport au premier trimestre 2021. Le chiffre d'affaires des offres packagées (1,2 M€) est en retrait de 28,4 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de sous-traitance maintient sa dynamique de redressement (5,4 M€ ; + 28,1 %).

3 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (ART. 3:6, § 1, 3°, CSA)

Cf. Principaux risques et incertitudes.

Perspectives

La société est confiante dans ses perspectives pour 2022, hors nouvel impact majeur de la crise sanitaire et du contexte géopolitique. La conjoncture inflationniste pourrait toutefois peser sur les marges de la Société malgré l'augmentation des prix de vente passée en début d'exercice.

Dans un contexte de transition énergétique et de réduction des consommations d'énergies fossiles, la Société explore depuis plus d'un an, en particulier en Allemagne, des pistes pour accélérer l'achat sur le long terme de nouvelles sources d'énergies renouvelables à des coûts attractifs. Elle a ainsi lancé en 2021 une initiative majeure en partenariat avec une entreprise locale afin de développer une importante installation de panneaux photovoltaïques sur son site de Bernburg. L'installation, qui devrait être opérationnelle à partir du troisième trimestre 2022, permettra à l'usine de se fournir en énergie verte à un prix compétitif pour environ 20 % de sa consommation actuelle. De même, des discussions sont en cours avec un autre opérateur photovoltaïque pour acheter à partir de 2023 de l'énergie renouvelable correspondant à environ 30% de la consommation actuelle du site allemand. La mise en œuvre de ce plan d'actions permettra à la Société de réaliser durablement d'importantes économies et de renforcer son efficacité énergétique avec notamment des objectifs de neutralité carbone pour le site industriel de Bernburg en Allemagne.

Malgré un contexte économique complexe, la Société continue d'investir dans le développement rentable de son activité. Avec une organisation industrielle flexible et efficace, une empreinte géographique croissante et une situation financière solide, la Société demeure confiante dans ses perspectives de développement en capitalisant sur son portefeuille de produits premiums, durables et à moindre empreinte carbone pour conforter son leadership sur son marché.

4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (ART. 3:6, § 1, 4°, CSA)

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

5 EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 3:6, § 1, 5°, CSA)

La Société n'a pas ouvert de succursales.

6 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 3:6, § 1, 7°, CSA *JUNCTO* ART. 7:96, §1, AL. 2, CSA)

Veuillez trouver en annexe les comptes rendus des conseils d'administration concernés par cet article.

7 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 3:6, § 1, 7° CSA *JUNCTO* ART. 7:215, AL. 1 CSA)

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2021 s'élève à 2,676 €. Les 2 789 actions acquises en 2021 représentent 0,10 % du capital et les 2 699 actions propres cédées en 2021, aussi 0,10% du capital. Le montant total des acquisitions d'actions propres en 2021 s'élève à 26 581 € et les cessions en 2021 représentent une contrevaleur totale de 26 111 €. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2021 est de 400, représentant 0,01% du capital. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 566.298 actions propres et à la cession d'un total de 575.200 actions propres.

8 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 3:6, § 1, 8°, CSA)

Néant.

9 APPLICATION DES REGLES D'EVALUATION (ART. 3:6, A.R. DU 29 AVRIL 2019 PORTANT EXECUTION DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la société.

10 PLAN DE WARRANTS

Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50 000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1er mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complétement exécuté en 2016 et 2017.

11 DECHARGE

Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.

Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021

Timothy Hutton

Finance & Management International NV

COIL SA

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "**Société**")

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

tenue via vidéoconférence le 5 août 2021 à 15h

Présents: James Clarke (Président)

Finance & Management International SA ('FMI'), - Administrateur délégué représentée par Timothy Hutton ('CEO'), représentant permanent

Patrick Chassagne

Thomas Frost

Tous les administrateurs étant présents, le conseil d'administration est valablement convoqué et peut délibérer sur son ordre du jour :

Le Président déclare la réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant:

1. Trésorerie et paiement des bonus accumulés

Décisions

1. Trésorerie et paiement des bonus accumulés

Suite au report de la deuxième partie du bonus 2020 pour M. Patrick Chassagne, M. Thomas Frost, FMI et EMC (Cheshire) limited ('EMCC'), le conseil d'administration examine la situation de trésorerie actuelle de la société jusqu'à la fin de l'année.

Des présentations sont faites par le directeur financier (CFO), Hendrik Marien, et des commentaires supplémentaires par l'administrateur non-exécutif, Tom Frost.

Le flux de trésorerie devrait être plus important au cours du second semestre de l'année, avec une prévision de trésorerie totale de fin d'année de 2,2 millions d'euros, avant le paiement du bonus de 905.000 euros.

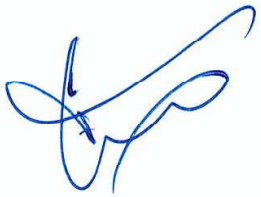

En outre, le CEO rend compte de l'évolution de la situation lors d'une récente visite positive des usines italiennes et indique que les recettes de péage représentent une part plus importante du chiffre d'affaires, améliorant ainsi la marge brute et l'EBITDA pour le futur et dans un avenir prévisible.

1.a) Bonus aux administrateurs non-exécutifs

Le conseil d'administration est rassuré par l'ensemble des déclarations et rapports et procède au vote concernant le paiement de la seconde moitié des bonus à Monsieur Patrick Chassagne et Monsieur Thomas Frost.

Il est rappelé que l'assemblée générale des actionnaires a approuvé le 3 juin 2020 l'octroi d'un bonus aux administrateurs non exécutifs M. Patrick Chassagne et M. Thomas Frost pour un montant de 80.000 EUR chacun. Ce bonus a déjà été payé à concurrence de 50%.

Compte tenu de la situation financière de la Société, le conseil d'administration décide à l'unanimité de verser la deuxième tranche du bonus à M. Patrick Chassagne et à M. Thomas Frost, en exécution de la décision de l'assemblée générale annuelle de la société du 3 juin 2020, pour un montant total de 40.000 EUR chacun.

James Clarke informe le conseil d'administration qu'il a un conflit d'intérêts indirect de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est administrateur d'EMCC. Par conséquent, James Clarke indique qu'il n'assistera pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant le point suivant de l'ordre du jour et qu'il ne prendra pas part aux délibérations ou au vote concernant cette décision, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

En outre, en tant que représentant légal de FMI, Timothy Hutton informe le conseil d'administration que FMI a un conflit d'intérêt indirect de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, car FMI a un intérêt de nature patrimoniale dans cette décision. Par conséquent, Timothy Hutton indique qu'il n'assistera pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant le point suivant de l'ordre du jour et qu'il ne prendra pas part aux délibérations ni au vote concernant le point suivant de l'ordre du jour, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

Par conséquent, Tom Frost est désigné comme président suppléant de la réunion pour la prochaine décision.

Les administrateurs délibèrent et votent sur le point suivant de l'ordre du jour en l'absence de James Clarke et Timothy Hutton, et justifient la décision prise. En outre, les conséquences financières sont exposées.

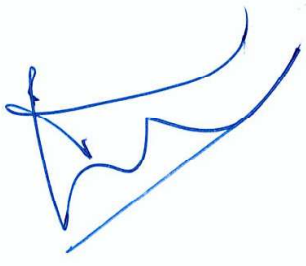

1.b) Bonus aux administrateurs exécutifs

Thomas Frost indique qu'initialement, EMCC a proposé de retarder le versement de son bonus, jusqu'à ce que le résultat de l'année soit plus certain. Cette suggestion a été notée mais les administrateurs non-exécutifs ont suggéré que c'était probablement trop prudent et que la totalité du bonus devait être versée, afin d'éviter de donner l'impression que l'examen de la trésorerie et des perspectives n'était, de quelque manière que ce soit, pas positif.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration est rassuré par toutes les déclarations et tous les rapports fournis et procède au vote sur le paiement de la seconde moitié des bonus à EMCC et FMI.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration décide à l'unanimité de verser la deuxième tranche du bonus à EMCC et FMI, soit 300.000 euros à EMCC et 525.000 euros à FMI.

Timothy Hutton et James Clarke rejoignent ensuite la réunion. James Clarke reprend sa position de Président de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

_____

James Clarke
Administrateur

_____

Patrick Chassagne
Administrateur

_____

Finance & Management International SA
Administrateur
Représentée par
Timothy Hutton
Représentant Permanent

_____

Thomas Frost
Administrateur

mazars

Berchemstadionstraat 78
2600 Antwerpen
Belgique
Tél: +32 (0)3 230 31 55
www.mazars.be

Coil SA

Rapport du commissaire

Exercice 31.12.2021

Mazars Réviseurs d'Entreprises – Bedrijfsrevisoren SRL
Siège: Manhattan Office Tower, Avenue du Boulevard 21 bte 8 – 1210 Bruxelles
TVA: BE 0428.837.889 – RPM: Bruxelles – Banque: IBAN BE44 3630 5388 4045 BIC BBRUBEBB

mazars

Coil SA
Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Coil SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société Coil SA durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à EUR 24.680.363,72 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 2.188.176,10.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Exactitude du chiffre d'affaires et de la marge brute

Le chiffre d'affaires et la marge brute sont des mesures importantes utilisés pour évaluer la performance de Coil SA. Il y a toujours un risque que le chiffre d'affaires soit présenté plus élevé / plus bas que ce qui a été réellement généré par l'entreprise.

mazars

Coil SA
Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Nos procédures d'audit comprennent des tests de conception, de mise en place et d'efficacité du fonctionnement des procédures de contrôle interne (principalement manuelles) ainsi que des tests de validation pour assurer l'exactitude des transactions et du chiffre d'affaires. Comme la société n'utilise pas un logiciel ERP entièrement intégré, nous nous sommes appuyés sur différents contrôles internes manuels, renforcés par nos procédures de validation.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

    - nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

mazars

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport du commissaire parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

mazars

Coil SA
Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 16 mai 2022

Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL

Commissaire

Représentée par

Anton Nuttens

Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: *209* *111* ....

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	*54,8*	*49,8*	*5,0*
Temps partiel	1002	*3,6*	*1,6*	*2,0*
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	*57,1*	*50,5*	*6,6*
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	*73.975*	*66.497*	*7.478*
Temps partiel	1012	*2.572*	*1.182*	*1.390*
Total	1013	*76.547*	*67.679*	*8.868*
Frais de personnel				
Temps plein	1021	*3.511.625,39*	*3.198.628,49*	*312.996,90*
Temps partiel	1022	*146.291,69*	*57.453,87*	*88.837,82*
Total	1023	*3.657.917,08*	*3.256.082,36*	*401.834,72*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	*94.663,00*	*84.060,00*	*10.603,00*

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	*58,1*	*51,7*	*6,4*
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	*73.447*	*64.848*	*8.599*
Frais de personnel	1023	*3.570.867,34*	*3.173.858,09*	*397.009,25*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	.....	.....	.....

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	*54*	*4*	*56,6*
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	*54*	*4*	*56,6*
Contrat à durée déterminée	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement	113	.....	.....	.....
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	*49*	*2*	*50,0*
de niveau primaire	1200	*5*	.....	*5,0*
de niveau secondaire	1201	*30*	.....	*30,0*
de niveau supérieur non universitaire	1202	*11*	*1*	*11,8*
de niveau universitaire	1203	*3*	*1*	*3,2*
Femmes	121	*5*	*2*	*6,6*
de niveau primaire	1210	*1*	.....	*1,0*
de niveau secondaire	1211	*1*	*1*	*1,8*
de niveau supérieur non universitaire	1212	*3*	.....	*3,0*
de niveau universitaire	1213	.....	*1*	*0,8*
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	.....	.....	.....
Employés	134	*25*	*4*	*27,6*
Ouvriers	132	*29*	.....	*29,0*
Autres	133	.....	.....	.....

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	*0,4*	.....
Nombre d'heures effectivement prestées	151	*733*	.....
Frais pour la société	152	*23.531,11*	.....

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	*1*		
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	*1*		
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	*2*		
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	*2*		
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	*2*		
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	*28*	5811	*2*
Nombre d'heures de formation suivies	5802	*297*	5812	*41*
Coût net pour la société	5803	*17.894,30*	5813	*2.859,50*
dont coût brut directement lié aux formations	58031	*17.376,90*	58131	*3.093,50*
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	*1.762,00*	58132	.....
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	*1.244,60*	58133	*234,00*
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies	5822	.....	5832	.....
Coût net pour la société	5823	.....	5833	.....
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies	5842	.....	5852	.....
Coût net pour la société	5843	.....	5853	.....